

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 137

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

Après l'alinéa 276, insérer les trois alinéas suivants :

« 21° *bis* À l'article L. 341-14-1, les mots : « L. 634-3-2 ou L. 634-3-3 » sont supprimés ;

« 21° *ter* À l'avant-dernier alinéa de l'article L. 351-4, les mots: « et L. 634-3-2 » sont supprimés ;

« 21° *quater* Au dernier alinéa de l'article L. 351-6-1, les mots : « et L. 634-3-2 » sont supprimés ; » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.